

Opération "Commerce éco-exemplaire"



Communauté de Communes du Pays de Lunel

480, Avenue des Abrivados
Cs 90229
34403 Lunel

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Magali Miscoria

m.miscoria@paysdelunel.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Engagée depuis 2012 dans un Programme Local de Prévention des Déchets, la Communauté de Communes du Pays de Lunel a mené en 2014 une opération de sensibilisation à la réduction des déchets avec les entreprises et établissements publics de son territoire. En 2015, elle a choisi d'étendre l'opération aux nombreux commerçants et artisans du Pays de Lunel et de mener une opération "Commerce éco-exemplaire".

Pour ce faire, une volontaire en service civique **a rencontré un à un les commerçants et artisans** pour les sensibiliser aux éco-gestes, connaître les difficultés rencontrées et leur proposer des actions adaptées. Le « Manuel du commerçant éco-exemplaire » est le fruit de ces rencontres. L'engagement de chacun dans cette démarche a été officialisé par la signature d'une charte en présence de la presse, permettant ainsi de valoriser les professionnels engagés.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Sensibiliser les commerçants et artisans à adopter une démarche de gestion et de réduction des déchets
- Engager les commerçants et artisans volontaires dans une démarche éco-exemplaire
- Les soutenir pour réduire voire supprimer les sacs à usage unique
- Communiquer pour mettre en avant les volontaires et les bonnes pratiques

Résultats quantitatifs

- 49 des 200 commerçants et artisans démarchés se sont engagés en signant la charte en 2015.
- 10 000 sacs cabas ont été distribués aux commerçants participants

Résultats qualitatifs

L'opération a été un succès avec un **engouement inattendu** de ces professionnels qui n'ont pas forcément d'intérêt économique à s'engager ni de temps à accorder à un tel projet. Cependant **l'accueil a été très positif** et 49 professionnels ont été intéressés par cette démarche qui correspond à leur préoccupation. Lors des visites, les demandes de conseils de bonnes pratiques ont été très nombreuses.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Préparation

Une personne a été recrutée en Service Civique dans l'optique d'engager cette action auprès des artisans et commerçants.

Sensibilisation

Les artisans et commerçants du territoire ont été rencontrés un à un pour une sensibilisation autour des éco-gestes dans un sens large (déchets, gaspillage d'eau, de matières, produits nocifs, ...). Au fur et à mesure des rencontres, des supports de communication ont été élaborés par le service communication de la Communauté de communes dont notamment le « Manuel des éco-gestes » qui répond aux interrogations des professionnels rencontrés, classées par métier (coiffeur, restaurateur, épicier, ...). D'autres supports ont été élaborés pour valoriser la démarche (autocollant, campagne d'affichage, insert dans le TV Mag, ...).

Diffusion des bonnes pratiques

Les professionnels rencontrés ont été très demandeurs de conseils pour améliorer leurs gestes au quotidien. **La majorité des questions a d'ailleurs porté sur le tri des déchets et non pas sur leur prévention, ce qui montre l'intérêt de cette démarche transversale** qui a ainsi permis de (re-) mobiliser autour du tri ET autour d'un engagement plus vaste d'éco-responsabilité.

Les éco-gestes les plus plébiscités sont la limitation des sacs à usage unique, le tri, les produits éco-labellisés ou fabriqués maison et la gestion des invendus pour éviter qu'ils ne finissent à la poubelle.

Planning

- Décembre 2014 : demande de renouvellement de notre agrément au titre du Service Civique
- 1er mai 2015 : début de la mission du volontaire en Service Civique
- Mai 2015 : rencontre avec les chambres consulaires (CCI et CMA)
- De mai à août : sensibilisation sur le terrain afin de d'inciter les commerçants et artisans à participer à l'opération
- D'août à octobre : réalisation des diagnostics
- Novembre : rendez-vous individuel afin que le commerçant choisisse ses éco-gestes
- 26 novembre : signature de la charte d'engagement à l'occasion d'une cérémonie en présence des élus
- Décembre 2015 : campagne de communication et distribution des sacs cabas

Moyens humains

- Un volontaire en Service Civique : 0,7 ETP
- Animateur du PLPD pour la coordination : 0,15 ETP
- Service communication

Moyens financiers

21 000 euros (hors salaire animateur PLPD) :

- Volontaire en Service Civique : 850 €
- Sacs cabas : 15 000 €
- Communication : 5150 €

La communication comprend :

- Réalisation des autocollants avec le logo
- La réalisation d'une brochure
- Une campagne d'affichage + affiches
- Un insert dans le TV Mag
- La réalisation graphique

Partenaires mobilisés

- Chambre de Commerces et d'Industrie de l'Hérault
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Association des commerçants de Lunel

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'opération a montré que les artisans et commerçants, souvent soucieux de proposer des produits locaux/ avec des labels spécifiques (label rouge, ...) étaient **demandeurs de ce type de démarche**.

Recommandations éventuelles

L'expérience est facilement reproductible, sous condition de disposer de moyens humains dédiés pour les visites auprès des professionnels.

La **disponibilité d'une personne dédiée** à cette opération a permis de réaliser des diagnostics de terrain, de répondre à des questions parfois très simples (comment obtenir un bac de tri ?) et **d'établir des liens entre la collectivité et ses artisans et commerçants**.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | ARTISANAT | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | PAPIER

Dernière actualisation

Septembre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Florence HUC

florence.huc@ademe.fr

Direction régionale Occitanie